



Agility 2020

Mode d'emploi

Ce document est un résumé succinct des différentes mesures validées par la SCC et qui entreront en vigueur le 1er janvier 2020.

Points importants à retenir :

- Les concours dits classiques sont à trois passages pour chaque chien.
- Chaque chien sans distinction a un « grade » (de 0 à 3).
- Tous les chiens sans distinction peuvent participer à toutes les épreuves suivant leur grade.
- Les classements des chiens se font par grades. On pourra faire un cumul par grades pour les récompenses
- Toutes les épreuves d'un concours classique à trois passages permettent d'obtenir des qualificatifs
- Les TPS et TPM sont déterminés par épreuves et par grades.
- Les qualificatifs requis pour participer à des sélectifs vont être revus. Cette refonte ne pénalisera pas les compétiteurs pour l'année 2020.

Les types d'épreuves d'un concours

Selon la déclinaison des concours (cf. Règlement de l'organisateur), les types d'épreuves suivants seront proposées :

- **AGILITY 1**
- **AGILITY 2**
- **AGILITY 2***
- **AGILITY 3**
- **JUMPING 1**
- **JUMPING 2**
- **JUMPING 2***
- **JUMPING 3**

* Les épreuves 2* sont de niveau grade 2 mais ouvertes également au grade 1 avec classement séparé

Les TPS et TPM des épreuves sont donnés dans un document spécifique

Je veux faire de l'agility en concours

Je demande une licence CNEAC par l'intermédiaire de mon club si ce n'est déjà fait. Mon chien est prêt pour démarrer les concours d'agility. En tant que licencié, je vais alors appartenir soit à la classe senior, soit à la classe junior, soit à la classe handi :

Trois classes de compétition sont prévues pour les concours d'agility :

- **Générale:** accessible aux binômes Senior, Junior 14, Junior 18;
- **Junior 11** : accessible aux binômes Junior 11
- **Handi** : accessible aux binômes de la classe Handi

Sur un même concours, un chien ne peut être inscrit qu'avec un seul conducteur, à l'exception d'un chien participant en Junior 11, qui peut être inscrit aussi avec un (seul) autre conducteur (en Junior 11 ou dans une autre classe).

En classe Senior, le chien peut être conduit par toute personne ayant une licence propriétaire ou bien une licence conducteur pour ce chien.

Dans tous les cas, le chien ne participe qu'une seule fois à chaque épreuve pour laquelle il est inscrit.

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 0

L'accès au grade 0 se fait automatiquement dès l'obtention d'une licence CNEAC. Je souhaite pratiquer l'agility en compétition, mon chien doit réussir le CAESC (ou bien le CSAU) et le PASS AGILITY, sésames pour participer aux concours.

Donner ici un lien avec règlement CAESC et PASS :

CAESC inchangé
PASS-AGILITY (voir nouvelle mouture du PASS).

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 1

L'accès au grade 1 se fait avec la justification de la réussite par le chien, avec un conducteur senior, du CAESC et du Pass Agility.

Lors des concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

AGILITY 1
AGILITY 2*
JUMPING 1
JUMPING 2*

Quand mon chien est en grade 1 :

Tous les classements de mes épreuves se font en grade 1.

Je peux participer au sélectif du Trophée par Équipes.

Que mon chien soit inscrit à un LO ou non, si j'obtiens avec mon chien 3 excellents sans faute sous 2 juges différents dans des épreuves **d'Agility 1 et/ou dans des épreuves d'Agility 2***, mon chien peut passer en grade 2, sous réserve de la validation du toisage du chien

Si mon chien est inscrit à un LO, il détient alors le *brevet international d'agility*.

Le passage en grade 2 se fait automatiquement, sauf si je demande à continuer à concourir en grade 1 quelque temps (voire définitivement). Je concours alors en grade 1 mais l'obtention du passage en grade 2 reste acquise.

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 2

Lors des concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

AGILITY 2

AGILITY 2*

JUMPING 2

JUMPING 2*

Quand mon chien est en grade 2 et **inscrit à un LO**, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés :

Participer au sélectif de ma zone pour la coupe de France. (Anciennement Championnat de France grade 2).

Lors de ce sélectif une coupe de zone est organisée

Quand mon chien est en grade 2, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés :

Participer aux sélectifs du Grand Prix de France grade 2 et du Trophée par Équipes.

Je suis en classe SENIOR – Accès au Grade 3

Le passage du grade 2 au grade 3 se fait toujours dès les conditions obtenues (et non par année calendaire)

L'accès au grade 3 se fait de deux façons :

Sur demande et avec la justification de l'obtention :

- ✓ **De 4** qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Agility 2 ou Agility 2*, avec un conducteur senior, sous 3 juges différents, et un classement dans les 3 premiers ou les premiers 20 % (arrondi à l'entier supérieur) ;
- ✓ **Et de 2** qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Jumping 2 ou Jumping 2*, avec un conducteur senior, sous 2 juges différents, et un classement dans les 3 premiers ou les premiers 20 % (arrondi à l'entier supérieur).

Le tableau suivant précise les rangs qualifiants pour le grade 3 selon le nombre de participants à l'épreuve.

Nombre de participants	Rangs qualifiants (avec un excellent sans faute)
Entre 1 et 15	Du 1 ^{er} au 3 ^e
Entre 16 et 20	Du 1 ^{er} au 4 ^e
Entre 21 et 25	Du 1 ^{er} au 5 ^e
Entre 26 et 30	Du 1 ^{er} au 6 ^e
Entre 31 et 35	Du 1 ^{er} au 7 ^e
Entre 36 et 40	Du 1 ^{er} au 8 ^e
Entre 41 et 45	Du 1 ^{er} au 9 ^e
Entre 46 et 50	Du 1 ^{er} au 10 ^e
...	...

Mais aussi :

De façon automatique, dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- ✓ **De 6** qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Agility 2 ou agility 2* avec un conducteur senior, sous 3 juges différents, et une moyenne des vitesses sur ces épreuves de 4,10 m/s en A, 4,20 m/s en B, 3,60 m/s en D et 4,40 m/s en C.
- ✓ **Et de 3** qualificatifs excellent sans faute dans des épreuves Jumping 2 ou Jumping 2*, avec un conducteur senior, sous 2 juges différents, et une moyenne des vitesses sur ces épreuves de 4,30 m/s en A, 4,50 m/s en B, 3,80 m/s en D et 4,70 m/s en C.

Je suis en classe SENIOR - mon chien est en grade 3

Lors d'un concours, j'ai accès aux épreuves suivantes :

AGILITY 3 (2 épreuves sur un concours classique)

JUMPING 3

Quand mon chien est en grade 3 et **inscrit à un LO**, je peux, sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés :

Participer au sélectif de ma zone pour le Championnat de France.

Lors de ce sélectif une coupe de zone est organisée

Quand mon chien est en grade 3, je peux sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés :

Participer aux sélectifs du Grand Prix de France Grade 3 et du Trophée par équipes

Si pour des raisons personnelles, je souhaite que mon chien revienne en grade 2, je peux faire la demande sous réserve des conditions suivantes :

Sur 15 épreuves effectuées en grade 3, j'ai plus de 80% d'éliminés et/ou 80% de dépassements de temps. Cette « redescente » n'est pas obligatoire mais reste à la demande.

La remontée en grade 3 ne pourra se faire qu'après obtention des conditions requises avec des qualificatifs obtenus depuis la redescente en grade 2.

Je suis en classe JUNIOR – J'ai moins de 11 ans ou bien 11ans lors de l'année calendaire en cours.

Je suis dans la classe d'âge J11.

Pour pouvoir concourir, je dois détenir le Pass Agility avec mon chien (et éventuellement le CAESC si un autre conducteur ne l'a pas déjà obtenu avec ce chien).

Règlement : L'engagement à un concours pour un J11 est gratuit. Un nombre de places est réservé pour cette classe lors des concours. Lors de ce concours, ce même chien peut être conduit par un seul autre conducteur détenteur d'une licence appropriée (J11 ou

autre). En classe J11, le grade appartient au binôme. Le chien ne peut être conduit dans ce grade que par le conducteur l'ayant qualifié pour ce grade. Lors d'un concours, un J11 participera aux mêmes épreuves que les seniors dans le grade dans lequel il évolue avec son chien. Les résultats vont au binôme J11+chien avec un classement spécifique.

- L'accès au grade 1 se fait par la justification de la réussite par le chien, du CAESC et par le binôme conducteur+ chien du Pass Agility.
- L'accès au grade 2 se fait lorsque le binôme conducteur+chien a obtenu 3 qualificatifs excellents sans pénalités lors de 3 épreuves Agility 1, sous 2 juges différents.
- Le grade 3 n'est pas accessible à un J11.

Quand mon chien est en grade 1 :

Tous les classements de mes épreuves se font en grade 1.

Je peux participer au sélectif du Trophée par Équipes. (Avec les seniors dans les mêmes conditions)

Quand mon chien est en grade 2

Je peux participer au Championnat de France Junior.

Je peux participer aux sélectifs du Grand Prix sous réserve d'obtention des qualificatifs demandés

Je peux participer au sélectif du Trophée par Équipes. (Avec les seniors dans les mêmes conditions)

Je suis en classe JUNIOR – J'ai plus de 11 ans et moins de 18 ans (ou bien 18 ans lors de l'année en cours).

J'ai 12 ans ou 13 ans ou bien 14 ans lors de l'année calendaire en cours. **Je suis dans la classe d'âge J14**

Ou bien

J'ai 15 ans, 16 ans, 17 ans ou bien 18 ans lors de l'année calendaire en cours. **Je suis dans la classe d'âge J18.**

Règlement : Les classes d'âge J14 et J18 sont essentiellement utilisées pour le Championnat de France Junior et pour le sélectif European Open Junior. Les J14 et J18 bénéficient du même régime que les seniors. L'engagement en concours est payant et les résultats vont au chien. Le classement se fait avec les seniors. L'accès aux différents grades se fait de la même façon que pour les seniors. Le chien peut être conduit sur un même concours par un conducteur J11, mais pas par un autre conducteur J14, J18 ou Senior.

Je suis un J14 ou bien un J18. Je peux participer au Championnat de France Junior sous certaines conditions. Je peux aussi participer aux mêmes finales que les seniors sous les mêmes conditions.

Je suis en classe HANDI

Cinq classes ont été définies suivant mon handicap.

Classe	Définition
1	Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule à moteur (fauteuil roulant électrique, scooter, traction avec batterie...).
2	Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule manuel (fauteuil roulant manuel).
3	Handicap entraînant de forts troubles de la mobilité (déplacement très lent, inférieur à 2 m/s) et pouvant nécessiter l'utilisation d'une assistance matérielle (cane, béquilles, déambulateur...).
4	Handicap entraînant des troubles de la mobilité (déplacement du conducteur supérieur à 2 m/s) avec ou sans nécessité d'utiliser un matériel technique.
5	Handicap n'entraînant pas de difficultés motrices (troubles visuels, auditifs...) mais pouvant nécessiter un repère sur le chien (sonore ou visuel).

ATTENTION : ces classes sont susceptibles d'être modifiées en 2020 en adéquation avec celles définies à l'international.

Mon chien et moi, nous serons en grade 1 ou bien en grade 2, et ce, aux mêmes conditions que les seniors, si je suis senior handi, ou bien que pour les jeunes conducteurs, si je suis jeune conducteur handi.

Lors d'un concours, selon mon grade, j'ai accès aux épreuves suivantes et mon classement sera spécifique aux handis.

- AGILITY 1
- AGILITY 2
- AGILITY 2*
- JUMPING 2
- JUMPING 2*

Par ailleurs, j'ai accès aux mêmes sélectifs et finales que les seniors en qualité de handi ; sans critères de participation.

Règlement : IMPORTANT : en classe handi, comme pour la classe junior, le grade appartient non pas au chien mais au binôme conducteur+chien.

Lorsqu'un handi concourt avec un chien donné, il reste possible qu'un autre senior prenne une licence conducteur pour ce même chien. Toutefois, les résultats du handi appartenant au binôme handi+chien, le partage des épreuves sur un même concours entre le handi et le senior ayant la licence conducteur n'est pas possible.